

COMPTE-RENDU du conseil municipal 04 février 2014

PRESENTS : Catherine ORTEGA, , Jean-François DEODAT, Christian DONADELLO, Céline LAURENT, Françoise THOMAS, Thierry SENTENAC, Stéphane NOHET. Evelyne LAMOTTE, Robert FAURE.

EXCUSÉS : Gilles SANNA, Jean-Louis DUPUY.

ABSENT : Michel MOULIN

Céline LAURENT a été nommée secrétaire.

ORDRE DU JOUR

A) DELIBERATIONS :

01) Crédits à engager avant le vote du budget.

Le compte rendu précédent est approuvé.

A) DELIBERATIONS

01) Crédits à engager avant le vote du budget

Madame le Maire explique à l'assemblée que pour permettre de réaliser certains investissements avant le vote du budget 2014, il est nécessaire qu'elle soit autorisée par le Conseil Municipal à engager des travaux à concurrence de 25% des sommes engagées l'année précédente.

Pour à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES.

Madame le Maire présente aux élus les différentes problématiques rencontrées dans la gestion du personnel.

Elle évoque aussi la mise en place des nouveaux rythmes scolaires à la rentrée 2014-2015. Les horaires de classe proposés par les enseignants, la Mairie et la CCRCSA communauté des communes ont été validés par Monsieur l'Inspecteur d'Académie. L'accueil périscolaire sera mis en place par la Communauté des communes qui a repris ce service en septembre en régie.

Pour Saiguède, il est envisagé de réaliser deux services de restauration. La problématique de la cantine du mercredi "sur place à l'école ou au centre de loisir d'Empeaux" n'est toujours pas réglée. Un transport des enfants sur Empeaux devra intervenir.

Une consultation des autocaristes sera également nécessaire.

Le contrat "enfance jeunesse" avec la Caisse d'allocation Familiale est en cours de signature. La participation CAF pose un cadre qu'il faudra respecter pour percevoir les financements. Une réunion est prévue le Mardi 11 février prochain.

Elle informe aussi le Conseil Municipal du prochain départ en maternité d'Aure Clauzet, secrétaire. Un congé parental complet sur une année va être demandé. Il est envisagé un congé parental partiel pour les deux années suivantes. Il convient de trouver un remplaçant déjà formé aux logiciels Mairie avec une compétence "finances collectivités locales". Actuellement, le poste est ouvert au centre de gestion et les candidatures reçues à ce jour ne donnent pas satisfaction.

Une personne de Saint-Lys en convention avec le Pôle Emploi viendra en formation durant trois semaines à compter du 10 février prochain.

Madame Michèle Castex, Atsem prendra sa retraite cette année 2014 en juillet. Son remplacement devra également être programmé. Madame le Maire envisage d'augmenter, avec son accord, les heures de travail de Luisa Cazal déjà en poste à l'école. Le complément d'heures nécessaires suite à la mise en place des nouveaux rythmes scolaire devra faire l'objet d'une réflexion. Cathy Serrano intervenant aussi à l'école en complément des heures de secrétariat réalisées par ailleurs.

Suite aux changements intervenant dans le cadre de la loi, des fiches de postes devront également être réalisées de façon plus précise.

Madame le Maire évoque aussi un réaménagement possible des jours et heures d'ouverture de la Mairie au public.

Un ajustement des emplois du temps doit être effectué en fonction de la fréquentation constatée.

Elle évoque aussi le besoin d'un photocopieur plus performant au niveau du secrétariat. En effet, les nouvelles technologies informatiques font que de nombreux organismes publics notamment, n'adressent plus de documents papier. La Maire se trouve dans l'obligation d'imprimer. Cela va être également le cas pour les élections à venir. L'Etat n'adresse plus les dossiers complets nécessaires au dépouillement. Nous devons les récupérer sur un site dédié..... . Cela nous amène à réaliser de nouvelles dépenses sur le budget communal de façon contrainte.